

Un Bike Park au chevet des orchidées

Gérant d'un petit magasin de vélos en Charente je cherchais un terrain sur Marsac pour créer mon école de VTT depuis 2010, année où j'ai obtenu mon brevet d'Etat d'animateur VTT. Sans succès, j'ai débuté dans mon jardin sans perdre espoir d'acquiescer un jour, le terrain idéal.

Après des années à rouler dans mon jardin et autres lieux à proximité, la mairie de Marsac a présenté mon projet à Calitom, propriétaire d'une ancienne décharge et de sa parcelle boisée qu'ils cherchaient à reconvertir. Le terrain idéal était tout trouvé.



Lorsque l'on m'a appris que le coteau boisé, sur lequel je voulais faire le Bike Park, était classé en Natura 2000 et qu'il abritait des orchidées sauvages, j'ai bien cru que mon projet tombait à l'eau. Et pourtant, on est sur une ancienne décharge, alors en faire un Bike Park, c'était un peu comme de la récup' !

J'ai donc rencontré l'animatrice Natura 2000. Elle m'a conseillé sur les procédures à suivre et les personnes à contacter. Un vrai dédale ! Mais on y est arrivé. On a trouvé mutuellement un consensus : j'ai le droit de rouvrir les pelouses si je les entretiens !

Le Bike Park a ouvert au bout d'un an. Ça a été beaucoup de travail et d'investissement. Aujourd'hui les VTTistes prennent plaisir à descendre les pistes et sauter le moindre obstacle tout en partageant ce coteau calcaire avec cette belle espèce de plantes. Cerise sur le gâteau, elles me permettent d'apporter une pédagogie et une connaissance sur la nature que nous négligeons tous.

Nous avons actuellement 4 pistes de difficultés différentes, de quoi satisfaire débutants et confirmés, avec des bosses en terre mais aussi des passerelles en bois (issues des pins que nous avons coupé sur place), le tout lié avec des virages relevés. Il m'a fallu faire un recensement des orchidées afin de les éviter en créant les pistes, découvrir les espèces introduites (à détruire) et entretenir les pelouses pour favoriser les

espèces locales et en particulier les orchidées.

Nous sommes très fiers de notre réalisation, qui permet à la fois de pratiquer le VTT en toute sécurité et de préserver la nature. Nous souhaitons continuer à améliorer le site, mais cela nécessite un investissement important. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien de nouveaux adhérents à notre école pour y parvenir et peut-être la mise en place d'un financement Natura 2000 pour l'entretien des pelouses.

En attendant, nous remercions tous ceux qui nous ont fait confiance et qui permettent à nos jeunes pilotes de pratiquer le VTT de descente en toute sécurité.

Julien Mauduit,
BikeMaster.

Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac

[Charente]

- Nom du site : Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac
- Identifiant n° FR 5400405
- Localisation : Marsac (Charente)
- Surface : 221 hectares
- Habitats : 7 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
- Biodiversité remarquable : 8 espèces végétales et 60 animaux

Rendez-vous nature 2024



• 4 mai : Découverte des orchidées sur les Côtes de Chatelar à Marsac. Renseignements auprès du Conservatoire d'espaces naturels, tél. 07 75 11 37 00

• 6 octobre : Balade Gourmande à Marsac. Grand Angoulême vous convie à une balade originale ! Plus d'informations et inscription auprès de Grand Angoulême.

• Les Chantiers Nature : La Société Française d'Orchidophilie (SFO), en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels organise régulièrement des chantiers nature. N'hésitez pas à vous renseigner et venez nous aider à protéger la biodiversité !

Envie d'en savoir plus ?
Vous pouvez contacter l'animateur du site

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine

Antenne Charente
c.tartare@cen-na.org
tél. 05 45 90 39 71

Avec le soutien financier de



Édito

Sommet de Rio en 1992 : l'Union Européenne décide de créer un réseau de sites écologiques issu des directives oiseaux et habitats, c'est la naissance de Natura 2000. L'objectif est de préserver la diversité biologique et le patrimoine naturel en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles et des particularités régionales des territoires. C'est ainsi que le site des coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac a vu le jour au cours de l'année 2000.

Le périmètre, fruit d'une longue concertation, s'établit sur les secteurs essentiellement dépourvus de pratiques agricoles actuelles. Remarquables essentiellement par la diversité d'orchidées qui se développe sur les pelouses calcicoles entrecoupées de fourrés à genévrier et de chênaies pubescentes, ces milieux naturels rares sont issus d'une gestion traditionnellement pastorale mais subissent de plein fouet la disparition de l'élevage.

Luc Pineau,
animateur Natura 2000



Azuré du Serpolet
© V. Bazin

Actualité : Transfert de compétence N2000 à la Région

Le réseau Natura 2000, qui a fêté ses 30 ans en 2022, contribue par son approche contractuelle et volontaire, à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions. Ce nouveau cadre législatif, adopté par la loi 3DS « Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification » est un changement majeur pour le pilotage des sites Natura 2000 et donc pour les élus locaux.

Gestion des sites Natura 2000 : qui fait quoi ?

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est vu confier depuis le 1^{er} janvier 2023 l'accompagnement des structures animatrices des sites Natura 2000 exclusivement terrestres et le financement des actions liées à la gestion du réseau. Ces nouvelles missions s'inscrivent dans la continuité de son rôle de chef de file en matière de biodiversité.

Les services de l'État, c'est-à-dire la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) restent en charge de l'accompagnement des structures animatrices des sites Natura 2000 mixtes, de la désignation de nouveaux sites ou de leur extension, du volet strictement agricole, ainsi que des évaluations d'incidences sur les sites.

Retrouver le qui fait quoi sur le site internet : <https://pelousescharente.n2000.fr/>

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES BOUCHAUDS

Le site des « Bouchauds », sur les communes de Genac-Bignac et Saint-Cybarbeaux, a été intégré aux ENS du Département en décembre 2018, suite à la délibération des communes et du Conseil départemental. Le CEN Nouvelle-Aquitaine, propriétaire de près de 5 hectares sur le périmètre, a été missionné en 2020 par le Conseil départemental pour rédiger le plan de gestion concerté du site. Ce document vise à faire un état des lieux du site, duquel découlent des enjeux qui permettent d'orienter la gestion et d'encadrer les actions sur les dix prochaines années. Le Département a, pour ce faire, associé les services Patrimoine, Sports et Environnement, tous trois acteurs sur les lieux. L'année 2024 marquera la fin de la rédaction de ce document de gestion et sa validation.

Déjà identifié comme territoire d'intérêt remarquable par les différents zonages de protection et d'inventaire (dont Natura 2000), l'inscription en ENS du site vise à promouvoir une gestion concertée et à harmoniser les actions menées pour préserver le patrimoine historique, paysager et naturel.

S'étendant sur un périmètre de 67,5 hectares, l'ENS des Bouchauds présente deux enjeux majeurs : les milieux de coteaux calcaires et la Hêtraie neutrophile. Cette diversité de milieux abrite 15 espèces floristiques (en particulier les orchidées) et 36 espèces faunistiques (spécialement des papillons et chauves-souris) à caractère « patrimonial ».

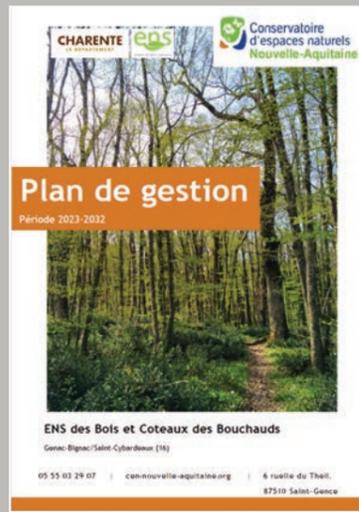
Qu'est-ce qu'un ENS ?

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les Départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS). La nature d'un ENS est précisée par chaque Conseil départemental en fonction de ses caractéristiques territoriales et des critères qu'il se fixe.

Généralement, les ENS sont des espaces susceptibles de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique ou paysagère, d'être fragiles et/ou menacés et devant de ce fait être préservés, de faire l'objet de mesures de protection et de gestion, d'être des lieux de découverte des richesses naturelles.

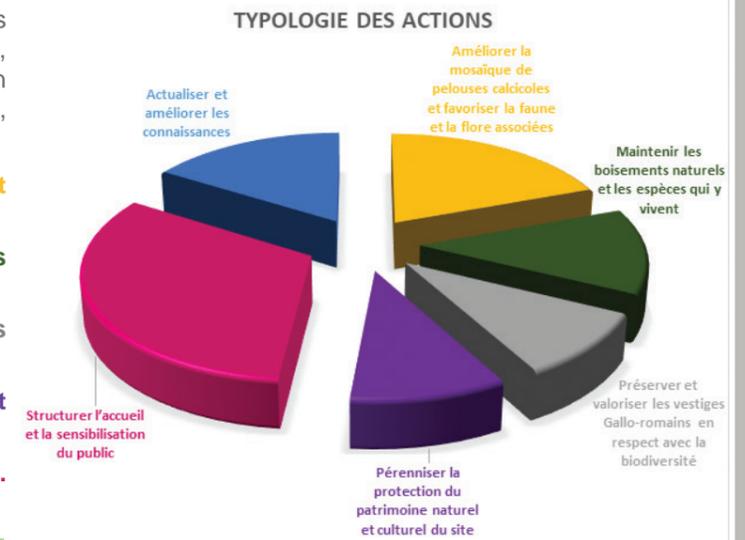


Alouette Lulu
© V. Babin

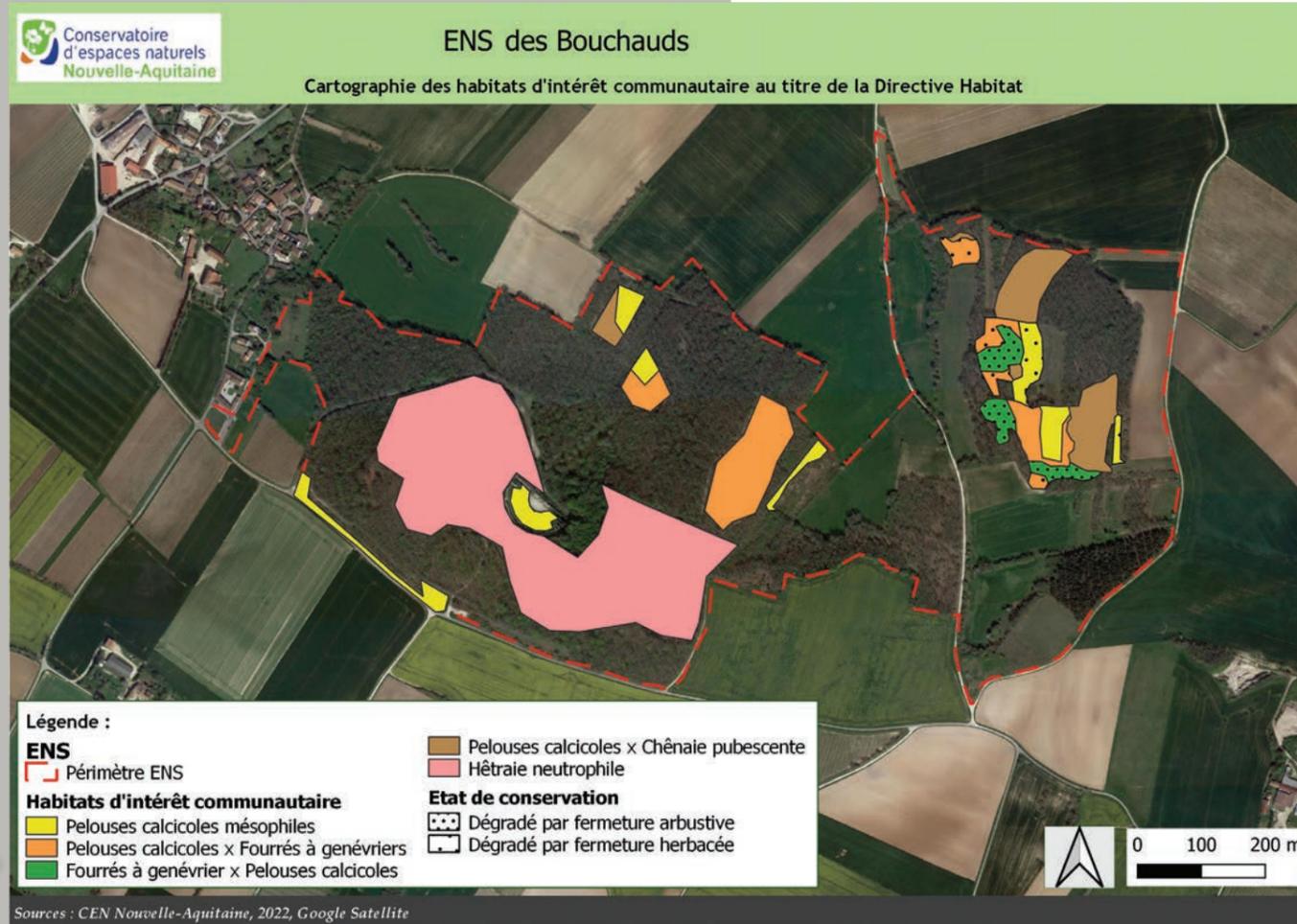


En considérant ces enjeux, l'état de conservation dans lequel ils se trouvent et les facteurs clés de réussite, ce sont 6 objectifs à long terme (OLT), déclinés en objectifs opérationnels et subdivisés en 28 actions, qui ont été définis sur le site :

- Améliorer la mosaïque de pelouses calcicoles et favoriser la faune et la flore associées.
- Maintenir les boisements naturels et les espèces qui y vivent.
- Préserver et valoriser les vestiges Gallo-romains en équilibre avec la biodiversité.
- Pérenniser la protection du patrimoine naturel et culturel du site.
- Structurer l'accueil et la sensibilisation du public.
- Actualiser et améliorer les connaissances.



Le Département aura alors tous les éléments pour assurer une gestion du site conciliant enjeux du patrimoine culturel, touristique et écologique.



Déjà paru

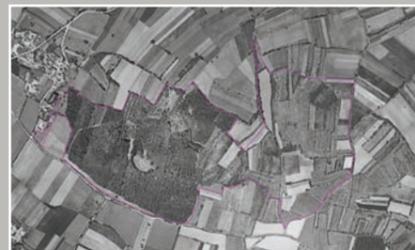
Savez-vous reconnaître les orchidées que vous croisez lors de vos promenades ? En feuilletant ces petits dépliants sur les sites du Bois Redon et des Coteaux de Marsac, vous pourrez découvrir quelques-unes de nos plus belles espèces !

Les plaquettes sont disponibles en mairie ou auprès du Conservatoire d'espaces naturels.



En remontant le temps : Le site ENS depuis 1950

Les photographies aériennes prises depuis les années 50 permettent d'évaluer le changement d'occupation du sol et l'évolution des milieux. Tandis que le remembrement a cours tout autour du site, les parcelles du futur ENS restent préservées. Mais d'autres événements sont aussi marquants : disparition du pastoralisme et fermeture des milieux, fouilles archéologiques, coupe de bois...



1957



2002



2007



2014



2017



2021



Genette
© P. Cuedon